



forêt méditerranéenne

«Aides forestières du bassin versant de l'Agoût »

Opération initiée par l'Agence de l'eau Adour Garonne, le CNPF Occitanie, en partenariat avec « L'Agoût » et les PNR du Haut Languedoc



AIDES FORESTIERES DU BASSIN VERSANT DE L'AGOÛT

AForACCT

Agence de l'eau Adour Garonne

CAHIER DES CHARGES

Opération financée avec la participation du Fonds vert France – nation verte :



En partenariat avec :

L'Agoût



Des caractéristiques favorables

Physiques

► Château d'eau

« Les monts de Lacaune et de la Montagne Noire interceptent une grande partie des précipitations, très abondantes sur ces secteurs exposés aux influences d'Est

► Un tiers de forêt

Très forte concentration à l'Est (en amont) notamment en résineux plantés après les crues de 1930. Très forte productivité.

Relationnelles

► Un syndicat ouvert aux échanges

Le syndicat mixte du bassin de l'Agoût a fait le choix de travail en atelier pour associer tous les acteurs et préciser les enjeux et les objectifs du SAGE

► Des forestiers pionniers

Le CNPF Occitanie s'est intéressé depuis longtemps à la problématique de l'eau notamment en publiant un guide de gestion forestière autour des captages (Philippe Bertrand et Pauline Marty)

Les enjeux et objectifs

► Enjeux

Le changement climatique risque d'augmenter les inondations et le ravinement = fortes pluies lors des épisodes cévenols.

► Objectifs

Pour diminuer le risque,

Maintenir les peuplements forestiers en amont du Bassin versant de l'Agoût,

Favoriser des bonnes pratiques de gestion pour préserver les sols,

Préserver les zones humides et leur fonctionnalité notamment hydrologique (ralentissement des écoulements, redistribution de l'eau aux cours d'eau en période d'étiage).

AForACCT

Adapter la FORêt du bassin versant de l'Agoût pour faire face au Changement Climatique Territorial

Nature des travaux aidés

- ▶ Restauration des ripisylves
- ▶ Zone humide : préservation de la dynamique naturelle, Travaux
- ▶ Reboisement après exploitation de peuplement par une plantation mélangée
- ▶ Régénération naturelle le long des cours d'eau et des zones humides
- ▶ Aménagements pérennes de traversée des cours d'eau sur les pistes forestières
- ▶ Pièges à sédiments

AForACCT

- ▶ Bénéficiaires : Les propriétaires de forêts dotées d'un document de gestion durable en cours de validité
- ▶ Zone concernée : Sud Est du Tarn, Aude, Hérault et Hte Garonne
- ▶ Financement par l'Agence de l'eau Adour Garonne avec la participation du Fonds vert France - nation verte
- ▶ Des conditions d'attribution spécifiques ont été prévues pour chaque type de travaux
- ▶ Instruction technique assurée par le CNPF, éligibilité étudiée par un comité technique du projet, décision attributive de la subvention validée par l'Agence de l'eau

Merci à Flore Giraud, CNPF Occitanie, qui a participé à cette démarche et qui m'a transmis les informations.

Autres initiatives

- ▶ Mission de conseil et d'accompagnement des propriétaires forestiers pour toutes les questions liées au cycle de l'eau (qualité, quantité, biodiversité...)
- ▶ CNPF du Lot
- ▶ CNPF du Cantal